RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00937
Numéro SIREN : 835 403 437
Nom ou dénomination : ABE

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2019 sous le numéro de dépôt 12564

« ABE »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège Social : 3, rue André Citroën
95130 - FRANCONVILLE
RCS PONTOISE 835 403 437

Greffe Tribunal de Commerce - Pontoise
- 2 MAI 2019
N° 12564

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 26 FEVRIER 2019

LES SOUSSIGNEES :

- La Société « CAFE 3 S », Société A Responsabilité Limitée au capital de 7.500 €uros, dont le siège social est à PARIS (75018) 128, Boulevard de Clichy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 489 189 399,

Représentée par son co-gérant Saïd SEMANE,

- La Société « IMMA », Société par Actions Simplifiée, au capital de 187.170 €uros, dont le siège social est à FRANCONVILLE (95130) 3, Rue André Citroën, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de PONTOISE sous le numéro 512 351 950,

Représentée par son Président, Madame Samia SEMANE,

Soit ensemble 1.000 actions, représentant la totalité des actions émises par la Société « ABE »,

Seuls actionnaires de la Société par Actions Simplifiée « ABE » désignée en tête des présentes.

Monsieur Belkacem SEMANE, Président et associé de la Société est décédé le 12 Février 2019.

Il convient de pourvoir à son remplacement en désignant Madame Samia SEMANE Présidente de la Société.

Le Commissaire aux comptes, Monsieur Erwan SERVEL a été informé de cette situation et compte tenu de son caractère urgent, les actionnaires ont décidé de ne pas tenir d'assemblée générale et d'adopter leurs décisions dans un acte sous seing privé.

Ceci exposé les actionnaires, conformément aux dispositions de l'article 30 des statuts ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

SS SP

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise : dépôt N°12564 en date du 02/05/2019

PREMIERE DECISION

Les actionnaires décident à l'unanimité de nommer en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Belkacem SEMANE sans limitation de durée à compter rétroactivement du 12 Février 2019 :

Madame Samia TABAHRITI, épouse SEMANE demeurant à FRANCONVILLE (95130) – 15, rue Lucien Berger ;

De nationalité française ;

Née le 22 mai 1974 à SAINT DENIS (93) ;

La Présidente exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Madame Samia SEMANE déclare accepter ces fonctions, n'étant soumis à aucune cause d'incompatibilité ou d'interdiction d'exercer ces fonctions.

DEUXIEME DECISION

Les actionnaires décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des actionnaires en date du 26 Février 2019 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les actionnaires sera conservé dans les archives sociales.

Acte établi à
Le 26 Février 2019
En quatre originaux,

Madame Samia SEMANE
« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente

La Société IMMA
Représentée par Madame Samia SEMANE

La Société CAFE 3S
Représentée par Monsieur Saïd SEMANE